

vestiges des cimes archéologie glaciarre

Au cours des prochaines années, les glaciers continueront à fondre sous l'impact du réchauffement climatique et à libérer des vestiges archéologiques. Les Alpes sont un territoire trop étendu pour qu'une surveillance régulière soit mise en place ; les usagers de la montagne sont donc en première ligne face à ce phénomène.

En cas de découverte, quelques gestes simples facilitent le travail des archéologues. Ces bonnes pratiques peuvent également être appliquées ailleurs qu'en montagne et contribuent à la sauvegarde de notre patrimoine. Nous vous rappelons d'ailleurs que seuls les professionnels de l'archéologie sont autorisés à faire des recherches à l'aide d'un détecteur de métaux !



ANNECY+
ma ville et bien plus +



Localiser précisément le lieu de découverte

45° 19' 7.087"
7° 6' 33.598"



Photographier l'endroit et votre découverte à côté d'un objet servant d'échelle



Si possible, laissez votre découverte en place



Si vous devez recueillir l'objet, mettez-le dans un sac étanche et n'essayez pas de le sécher



Prévenez sans tarder les services archéologiques locaux, pour une prise en charge rapide de votre découverte !

En cas de découverte de restes humains, prévenez également la Gendarmerie nationale (France), la Police cantonale (Suisse) ou les Carabiniers (Italie).

Services à contacter en cas de découverte

France

Conservation départementale du patrimoine de la Savoie à Chambéry
Conservation départementale du patrimoine de la Haute-Savoie à Annecy
Service régional de l'archéologie d'Auvergne-Rhône-Alpes
Musées d'Annecy

Suisse

Services cantonaux de l'archéologie
Valais : application Ice Watcher
(<https://www.vs.ch/web/archeologie/archeologie-glaciaire>)
Musée d'histoire du Valais

Autriche

Institut d'archéologie, Université d'Innsbruck

Italie

Surintendance régionale de l'archéologie